



Contrat ACTIV Partner

Le partenariat qui va plus loin



En optant pour le contrat ACTIV Partner, concentrez-vous sur votre activité, nous couvrons votre matériel même en cas de casse !

Caractéristiques du contrat ACTIV Partner

- ★ Déplacement du technicien
- ★ Maintenance préventive réalisée à intervalles réguliers
- ★ Maintenance Curative⁽¹⁾ incluant les pièces de maintenance et de réparation (casse accidentelle incluse)
- ★ Service hydraulique
- ★ Mise à disposition de l'outil de **gestion de flotte FMS**⁽²⁾
- ★ Prise en charge de la casse du matériel, en cas d'accident⁽³⁾
- ★ Prêt d'un chariot relais⁽⁴⁾

5 bonnes raisons d'opter pour le contrat ACTIV Partner

1 Maîtrise de vos coûts de casse

- Prise en charge des dommages accidentels occasionnés au matériel au cours de son utilisation dans le cadre du contrat **ACTIV Partner**.⁽³⁾

2 Maîtrise simplifiée de l'activité de votre flotte

- Pilotage en ligne et en temps réel.
- Optimisation et simplification de la gestion de votre flotte.
- Suivi de vos interventions de maintenance.
- Maîtrise de vos coûts d'exploitation.

3 Maîtrise totale de votre budget

- Prise en charge du coût de l'entretien préventif, curatif et de la casse par Jungheinrich.
- Gestion simplifiée de votre facturation (suivi de vos factures facilité via le pack Coûts de FMS).
- Entretien optimisé pour augmenter la durée de vie du matériel.

4 Disponibilité et performance de votre matériel au quotidien

- Périodicité de maintenance définie selon les recommandations constructeur.
- Prêt d'un matériel de remplacement (en cas d'immobilisation au-delà de 3 jours ouvrés).⁽⁴⁾

5 Préservation du matériel

- Intervention d'un technicien expert avec outils de diagnostic spécifiques au constructeur.
- Optimisation de la fiabilité de votre équipement.
- Diminution des temps d'arrêt sans attendre la survenue des pannes.

(1) Sauf accord contraire explicite, sont notamment exclus de la réparation les batteries et chargeurs (lorsque le matériel est électrique), les fourches, les bandages et les pneumatiques. Se reporter aux CG de LLD ou aux CG SAV.

(2) Les Contrats ACTIV Pilot et ACTIV Partner incluent 2 packs de FMS à savoir : le pack de Démarrage, le pack Coûts et Maintenance. D'autres packs peuvent être ajoutés en option.

(3) Avec le Contrat ACTIV Partner, vous choisissez un plafond de facturation de 500€ ou 1 000€, plafond qui ne sera pas dépassé en cas de réparation suite à une casse (accidentelle). En effet, en cas de réparation : • Si le montant des réparations est inférieur au plafond, vous réglez le montant des réparations. • Si le montant des réparations est supérieur au plafond, vous réglez le montant de votre plafond (Détail présenté dans nos CG LLD et/ou SAV)

(4) En cas d'impossibilité de réparer sur place ou d'une immobilisation longue durée (au-delà de 3 jours ouvrés d'immobilisation), les matériels endommagés sont remplacés par un matériel de remplacement équivalent (hors chariots spéciaux) de manière temporaire et sans franchise de durée ni surcoût (pas de double loyer pour le client).



3 numéros uniques pour toute la France !

DÉPANNAGE

0 809 102 701

Service gratuit
+ prix appel

LOCATION

0 809 102 702

Service gratuit
+ prix appel

COMMERCIAL

0 809 102 703

Service gratuit
+ prix appel

ISO 9001 Les usines de production de
ISO 14001 Norderstedt, Moosburg et Landberg
en Allemagne sont certifiées.

CE Les matériels Jungheinrich
sont conformes aux normes
européennes de sécurité.

Jungheinrich France, entreprise certifiée :
ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001

Jungheinrich France s.a.s.

14, avenue de l'Europe
Boîte postale 2
78142 Vélizy-Villacoublay Cedex
Téléphone 01 39 45 68 68
Télécopie 01 39 45 69 69

info@jungheinrich.fr
www.jungheinrich.fr

JUNGHEINRICH